

## DANS TOUTE L'ENCEINTE DU CLUB



Mémo Prévention COVID19

> ACCÈS AU CLUB



MASQUE OBLIGATOIRE à partir de 11 ans (non fourni par le Club)



INSCRIPTION AU REGISTRE DE PRÉSENCE



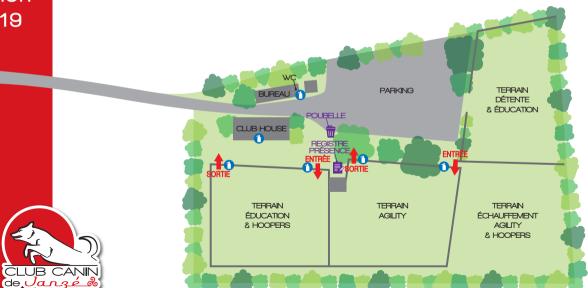
DÉSINFECTION DES MAINS (gel & savon fournis par le Club)



DISTANCE SOCIALE 1m MINIMUM



CHIENS TENUS EN LAISSE





## LE PORT DU MASQUE

#### ÉDUCATION

Masque obligatoire pendant toute la durée de votre présence dans l'enceinte du club y compris sur les terrains.

#### HOOPERS

Masque obligatoire pendant toute la durée de votre présence dans l'enceinte du club. y compris pendant le montage du parcours.

Masque non-obligatoire seulement pendant votre passage individuel sur le terrain de hoopers. Merci de prévoir un sachet ou une boîte pour le stocker pendant ce temps-là.

#### AGILITY

Masque obligatoire pendant toute la durée de votre présence dans l'enceinte du club. y compris pendant le montage du parcours.

Masque obligatoire pendant le montage du parcours.

Masque non-obligatoire seulement pendant votre passage individuel sur le terrain d'agility. Merci de prévoir un sachet ou une boîte pour le stocker pendant ce temps-là.

#### TERRAIN D'ÉCHAUFFEMENT HOOPERS/AGILITY

Masque obligatoire, deux personnes maximum sur ce terrain.

Rappel : ce terrain ne doit être utilisé que pour l'échauffement des chiens, merci de ne pas rester statique.

#### MONITEURS

de Janzé

Masque obligatoire pendant toute la durée de votre présence dans l'enceinte du club y compris pendant le montage des parcours de hoopers et agility.

Masque non-obligatoire pendant le passage individuel des adhérents à partir du moment où une distance minimum de 3 mètres entre vous et l'adhérent est respectée. Merci de prévoir un sachet ou une boîte pour le stocker pendant ce temps-là.

# Mémo Prévention COVID19

# LE PORT DU MASQUE

Le masque doit être correctement porté à savoir couvrir le nez et la bouche et passer sous le menton.







# LE REGISTRE DE PRÉSENCE

Tous les adhérents (et visiteurs) doivent OBLIGATOIREMENT remplir le registre de présence dès leur arrivée. Celui-ci est placé entre les terrains d'éducation et d'agility.

En cas de cas de contamination avérée, ce registre permettra aux autoritées compétentes de prévenir toutes les personnes ayant été en contact avec la personne malade.

# LA DÉSINFECTION DES MAINS

#### ÉDUCATION / HOOPERS / ÉDUCATION

Des gels hydroalcooliques sont mis à votre disposition à l'entrée et à la sortie de chaque terrain terrain.

Merci de les utiliser avant et après toute manipulation de matériel.

#### - WC

Un point d'eau et du savon sont à votre disposition à côté de la porte.

#### CLUB-HOUSE

Un gel hydroalcoolique est à votre disposition à l'intérieur du club-house.

#### MONITFURS

Des bouteilles de gel hydroalcooliques individuelles sont fournis à chacun. Merci de les utiliser avant et après toute manipulation de matériel.

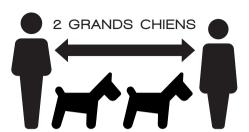
#### POUBELLE

Une poubelle à pédale est à votre disposition au coin du parking (voir plan).

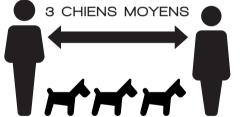


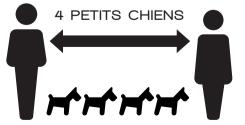
# LA DISTANCIATION SOCIALE





1 mètre =









### CHIENS TENUS EN LAISSE

#### ÉDUCATION

Tous les chiens doivent être tenus en laisse dès la descente de la voiture et jusqu'à leur retour dans votre véhicule y compris sur les terrains.

#### HOOPERS

Tous les chiens doivent être tenus en laisse dès la descente de la voiture et jusqu'à leur retour dans le véhicule.

Autorisation de lâcher le chien seulement :

- · sur le terrain d'échauffement (2 personnes maximum en mouvement)
- pendant votre passage individuel

#### AGILITY

Tous les chiens doivent être tenus en laisse dès la descente de la voiture et jusqu'à leur retour dans le véhicule.

Autorisation de lâcher le chien seulement :

- · sur le terrain d'échauffement (2 personnes maximum en mouvement)
- pendant votre passage individuel

#### MONITFURS

Tous les chiens doivent être tenus en laisse dès la descente de la voiture et jusqu'à leur retour dans le véhicule.

Autorisation de lâcher le chien seulement :

- sur le terrain d'échauffement (2 personnes maximum en mouvement)
- · pendant votre passage individuel en agility ou hoopers
- pendant l'entre deux cours sur les terrains clôs





## **VISITEURS**

Obligation de prendre rdv / de prévenir de votre venue par e-mail au contact@clubcaninjanze.fr minimum 24h avant.

Merci de respecter la totalité des mesures mises en place à l'instar des adhérents.

Le masque est obligatoire est pour tous à l'exception des enfant de moins de 11 ans.

Chiens étrangers au Club stictement interdits (ils devront soit rester chez vous, soit rester dans votre véhicule).

Dès votre arrivée, merci de remplir le registe de présence (à l'entrée du terrain d'éducation).





## NON-RESPECT DES MESURES

Nous comptons sur l'ensemble des adhérents pour respecter l'ensemble de ces mesures et permettre ainsi au Club de maintenir ses activités.

Les moniteurs et les membres du Bureau sont responsables du respect de toutes les règles de prévention mises en place. Ils se doivent de montrer l'exemple et d'être irréprochables sur ces points.

Pour tous les adhérents et visiteurs, en cas de non-respect des mesures mises en place, il vous sera immédiatement demandé de remédier à votre comportement.

Si tel n'est pas le cas, vous serez exclus sur le champ de l'enceinte du Club pour la journée.

En cas de récidive, une radiation pure et simple du Club (sans remboursement de l'adhésion) sera appliquée.

La Présidente se réserve le droit de fermer l'une ou l'autre des sections, voir la totalité du Club si le comportement des adhérents laisse à désirer.

Par avance, merci à tous pour vos efforts !

